
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Hôpital de Privas et offre médico-sociale du territoire :
Les élus du Département ont rencontré le directeur général de l'ARS**

14 novembre 2018

Mardi 13 novembre, Laurent Ughetto a rencontré à Lyon Jean-Yves Grall, directeur général de l'agence régionale de santé (ARS), accompagné de Martine Finiels, vice-présidente en charge de la santé, de l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap, et de Sandrine Chareyre, conseillère départementale du canton de Privas. Deux sujets étaient à l'ordre du jour : l'offre médico-sociale sur le territoire ardéchois et la situation plus particulière de l'hôpital de Privas.

Principal point à l'ordre du jour de cette rencontre : le centre hospitalier Vals d'Ardèche (CHVA), mis sous tutelle en octobre dernier. Les élus ont rappelé la situation géographique stratégique du CHVA, qui assure les soins du un bassin de vie, et ont défendu leur volonté de garder l'intégralité des services, y compris la maternité, pour offrir aux habitants du bassin privadois une offre complète de médecine générale. *« Nous voulons une offre sanitaire qui ne serait pas dégradée, ainsi qu'un climat social apaisé pour les salariés de l'hôpital. Enfin, nous souhaitons que les Ardéchois naissent en Ardèche. C'est pour ces raisons que le maintien de tous les services du CHVA doivent être maintenus »*, a insisté Laurent Ughetto.

Le CHVA fait partie d'un groupement hospitalier de territoire (GHT)¹ avec les hôpitaux d'Aubenas et de Montélimar. Cette coopération entre les établissements doit se faire en bonne intelligence, afin d'amener un équilibre sur un territoire couvrant une grande partie de l'Ardèche. Pour Sandrine Chareyre, une réévaluation à la baisse des capacités du CHVA mettrait en péril cet équilibre médical.

Cette réunion a également été l'occasion de parler plus largement de l'offre médico-sociale et des hôpitaux locaux sur l'ensemble du département. Martine Finiels a rappelé la nécessité d'un travail conjoint pour une offre sanitaire stable et équilibré sur le territoire. *« Cette offre permettant à chaque Ardéchois de pouvoir se soigner ne se maintiendra que grâce à une collaboration étroite entre l'ARS et les collectivités pour chaque projet de rénovation. »* a conclu l'élue.

¹ Le GHT est un dispositif qui régit la coopération entre plusieurs établissements publics d'un même territoire. Cette stratégie collective est formalisée dans un projet médico-soignant partagé conçu par les professionnels pour leurs patients et garantit une offre de proximité, de référence et de recours, une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'un terrain d'innovation pour développer des modes de prise en charge innovants : médecine ambulatoire, chirurgie ambulatoire, télémédecine...

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

